

Abstract – Groupe n°16

## **Quels sont les acteurs communautaires et les obstacles identifiés lors d'une intoxication involontaire au GHB dans la vie nocturne Lausannoise ?**

Valentine Costis, Inès Holzmann, Maxime Jaccard, Lauranne Marendat, Liane Müller

### **Introduction**

Notre travail se focalise sur les différents acteurs impliqués dans la prévention et la prise en charge des victimes dans le milieu festif ainsi que les obstacles auxquels ils font face. Nous avons constaté qu'il existe très peu d'études abordant le sujet des intoxications au GHB. Il y a un manque de statistique permettant d'évaluer la réelle ampleur du problème, malgré une médiatisation dense du sujet.

À la suite d'une interpellation parlementaire au Grand Conseil Vaudois, le CHUV a mené en 2021 une étude afin de recenser des données épidémiologiques et de mieux connaître l'ampleur des intoxications involontaires grâce à un dépistage systématique en cas de suspicion d'altération de conscience. En tout, 815 dépistages ont été faits. Parmi ceux-ci 4 sont revenus positifs au GHB mais 3 d'entre eux étaient liés à une consommation volontaire. Dans les 47 échantillons en lien avec des agressions sexuelles ou suspicions de soumission chimique, 1 seul échantillon contenait effectivement du GHB. 26 échantillons contenaient d'autres substances utilisées à des fins de soumission chimique.

Afin de mieux comprendre la thématique, nous avons défini la question de recherche suivante : « Quels sont les acteurs communautaires et les obstacles identifiés lors d'une intoxication involontaire au GHB dans la vie nocturne Lausannoise ? »

### **Méthodologie**

Les études sur le sujet sont restreintes. Nous avons effectivement fait face à beaucoup de limitations notamment dans la littérature. Nous avons par conséquent décidé d'interviewer, via un entretien semi-structuré, les acteurs communautaires. Le questionnaire se présente en deux parties :

- 1) Une partie commune à tous, mettant en perspective leur point de vue face à la problématique du GHB ainsi que leur implication dans la prise en charge des victimes.
- 2) Une partie spécifique à la profession de chacun cherchant à mettre en évidence les liens entre les acteurs et à relever les potentiels obstacles auxquels ils font face. Nous nous intéressons également à leur point de vue sur l'efficacité de la prise en charge.

Au niveau de la communauté, nous voulions nous entretenir avec ces différents domaines ; médical (toxicologie, pharmacologie, urgence, médecine forensique, psychiatrie de liaison, samaritains, le médecin cantonal), politique, juridique, culturel (bar et boîtes de nuits), médiatique et associatif. Voici la liste des 10 parties prenantes qui ont accepté de s'entretenir avec nous : Police de Lausanne, Urgences du CHUV (infirmier et médecin), Unité de toxicologies et de médecine légale (CUMRL), Samaritains, D! Club et Punk bar, Unité de pharmacologie, l'Association La Belle Nuit.

Afin de respecter l'éthique et le cadre légal imposé, nous n'avons pas récolté d'informations directement auprès des victimes. De plus, à but de transparence et de garantie de la confidentialité, nous leur avons fourni une charte de confidentialité signée.

### **Résultats**

Les résultats de notre recherche se basent principalement sur les entretiens que nous avons effectués. En effet, les articles et reportages sont nombreux, cependant la plupart ne font que survoler le sujet et dans la majorité des cas ne contiennent pas d'informations scientifiquement avérées<sup>1</sup>.

La problématique des intoxications au GHB est réelle en Suisse romande, mais est une réalité marginale entourée de mythes. En effet, le GHB n'est pas la drogue la plus utilisée lors de soumissions chimiques, et la majorité de sa consommation est à but récréatif. La médiatisation de ce phénomène participe à instaurer une peur de cette substance qui peut paraître démesurée à la suite des chiffres délivrés par l'étude CUMRL. Durant ces deux dernières années, la compréhension du sujet comme la coordination entre chaque acteur s'est nettement améliorée. Plusieurs associations se sont penchées sur la problématique du GHB<sup>3</sup>, comme l'association La Belle Nuit<sup>4</sup> qui, depuis 2021, a mis en place différentes formes de prévention au sujet du GHB. Celle-ci organise des conférences, réunions et forums qui réunissent les différents acteurs impliqués. En plus de ça, une distribution de couvercles de verre aux établissements de la ville a été organisée.

Nos différents entretiens nous ont permis de constater que des changements sont en cours afin d'optimiser la prise en charge des victimes<sup>2</sup>. Les acteurs affirment à l'unanimité que la prise en charge est adaptée dans leur domaine, facilitant la coordination et l'efficacité entre les parties prenantes.

### **Discussion**

Nous avons pu recenser la présence d'affiche de prévention dans les couloirs fréquentés de ces lieux, mises en place par des associations telle que *la Belle nuit* ou *la nuit Blanche*. Dans certains lieux, tels que le D!, l'ABC et le Hype, des capotes de verres<sup>5</sup> sont disponibles au bar et aux vestiaires. Cependant, elles ne sont distribuées que sur demande de la part des clients. D'autres

lieux, tel que le Punk, ayant une clientèle à fréquentation régulière, assure la prévention par une vigilance accrue du staff et grâce aux caméras de surveillance dans toute la salle. Tous les établissements du monde de la nuit pratiquent une fouille à l'entrée. Les médecins sont quant à eux d'avis que la meilleure prévention est le fait d'être constamment entouré.

Concernant la prise en charge, elle est plus homogène entre les établissements. Au moment où une potentielle victime est repérée grâce au staff ou l'entourage qui signale la sécurité, elle est amenée dans une zone sécurisée afin qu'une évaluation de type ABCDE soit effectuée. Au D!, un "code bleu" est déclenché et le responsable de soirée est appelé à venir vers la victime. Le D!, l'ABC et le punk travaillent avec une société de samaritains de transport nommée *Hemostaz* appelée immédiatement. Étant stationné en ville les jeudis, vendredis et samedis soir, ils arrivent sur place en moins de dix minutes. Selon eux, il n'y a jamais eu de problème de communication ou de retard de la part des samaritains au D! Club. Le MAD fonctionne différemment car ils ont leur propre infirmerie. Une fois sur place les samaritains effectuent une deuxième évaluation ABCDE, une hétéroanamnèse, ainsi qu'une analyse des symptômes. Le 144 peut être appelé immédiatement selon l'état de la victime, ou alors la personne est amenée aux urgences par leur véhicule de transport. Un obstacle majeur est le refus de prise en charge médicale par les victimes. La nouvelle circulaire de recommandation de l'office du médecin cantonal, publiée le 2 juin 2022, stipule que la police doit être appelée (l'anonymat est optionnel) dans chaque suspicion d'intoxication, et qu'une prise en charge médicale doit être recommandée systématiquement lorsqu'il y a une suspicion d'infraction ou une intention de porter plainte.

Une fois la victime arrivée aux urgences, elle est dirigée dans la filière intoxication qui assure un prélèvement immédiat et systématique depuis début 2021. Le GHB ne reste dans le sang que 6 à 8 heures, et 12 heures dans les urines ce qui génère un obstacle dans le recensement. Une fois les prélèvements effectués, la victime est surveillée et selon son état, la prise en charge est plus ou moins priorisée. Elle peut ensuite choisir si les échantillons seront analysés. Le GHB est d'office dépisté, ainsi qu'un panel d'autres substances. Ainsi dans 50% des cas, le dépistage est fait trop tard pour mettre en évidence le GHB<sup>6</sup>. Une autre barrière à la prise en charge est la peur des victimes de se faire tester, notamment lors de consommations d'autres substances illicites. Les résultats montrent qu'il y a beaucoup de consultations pour suspicion d'intoxication, cependant la plupart des cas sont des alcoolisations massives car la symptomatologie est similaire au GHB (vertiges, perte de mémoire et trouble de l'état de conscience). L'étude fait par le CUMRL montre que pour soixante prélèvements lors de blackout ou d'agression sexuelles, un seul présentait du GHB<sup>6</sup>. Un autre élément qui est ressorti dans plusieurs de nos entretiens est le manque de retour quant aux cas d'intoxications. Effectivement ni les samaritains, ni les établissements n'ont de retour de la victime ou de la police. Les acteurs de la prise en charge seraient intéressés d'obtenir plus d'informations quant aux chiffres actuels ainsi qu'un protocole obligatoire délivrés par les autorités.

En conclusion, nos intervenants s'accordent à dire que la prise en charge est efficace et que les marges d'améliorations se situent ailleurs. Un exemple serait de promouvoir l'éducation des jeunes lors de séances d'informations sur les risques, les droits et les limites du milieu de la nuit. Ainsi, ils seraient mis au courant des mesures de prévention et de la prise en charge, floue pour la majorité des participants. Les intervenants émettent le souhait d'instaurer un protocole officiel à suivre lors d'intoxication, encadrant l'accès au dépistage comme effectué avec la circulaire du médecin cantonal récemment appliquée par les gérants des boîtes de nuit et bars. La prise en charge médicale n'est pas retardée, la plainte est prise sur place par la police avec le staff présent et le responsable de soirée. Cependant, la collecte de plainte peut prendre jusqu'à 3-4h mobilisant un grand nombre d'acteurs, ce qui engendre également des coûts supplémentaires et un désengagement du patient qui se voit trop souvent répéter son histoire.

Le canton de Fribourg a instauré de nouvelles mesures contrant deux obstacles à la prise en charge. Les frais médicaux sont à la charge de l'état et aucune procédure pénale n'est ouverte pour contravention à la loi fédérale sur les stupéfiants en cas de découverte d'autres substances illicites<sup>7</sup>.

### **Mots clés**

GHB ; Intoxication ; Victime ; Prévention ; Délai de dépistage ; Soumission chimique ; Prise en charge médicale,

### **Références**

1. Scialom M. Le GHB circule bel et bien mais reste rare en Suisse romande [Internet]. rts.ch. 2022 [cited 22 June 2022]. Available from: <https://www.rts.ch/info/regions/12925037-le-ghb-circule-bel-et-bien-mais-reste-rare-en-suisse-romande.html>
2. Boubaker.K. Circulaire consignes et attitudes actuelle à adopter en cas de suspicion d'exposition à une substance illicite ou à des piqûres avec aiguille lors d'une garde médico-sanitaire sur une manifestation. 02.06.2022
3. Suspicion de piqûre dans des lieux festifs : pas d'injection de substance avérée [Communiqué de presse] 27.06.2022
4. Festival La Belle Nuit - Rencontres lausannoises des cultures nocturnes [Internet]. La-belle-nuit.ch. 2022 [cited 5 July 2022]. Available from: <https://www.la-belle-nuit.ch/charte>
5. Antonoff L. Drogue du violeur – Lausanne subventionne 4000 «capotes à verre» anti-GHB [Internet]. 24 heures. 2022 [cited 5 June 2022]. Available from: <https://www.24heures.ch/lausannesubventionne-4000-capotes-a-verre-anti-ghb-399101566411>
6. Ausburger M, Thomas A, Carron P. Analyse systématique du GHB dans les échantillons biologiques [Internet]. Curml.ch. 2021 [cited 12 June 2022]. Available from: [https://www.curml.ch/sites/default/files/fichiers/documents/UTCF/GHB\\_rapport\\_2021\\_\(Vfinale\\_public\).pdf](https://www.curml.ch/sites/default/files/fichiers/documents/UTCF/GHB_rapport_2021_(Vfinale_public).pdf)
7. Une prise en charge complète – Fribourg coordonne son action en cas d'intoxication au GHB [Internet]. Tribune de Genève. 2022 [cited 26 June 2022]. Available from: <https://www.tdg.ch/fribourg-coordonne-son-action-en-cas-dintoxication-au-ghb-934510155787>

# Acteurs communautaires et obstacles identifiés lors d'une intoxication involontaire au GHB dans la vie nocturne lausannoise

Valentine Costis, Inès Holzmann, Maxime Jaccard, Lauranne Marendat, Liane Müller



## Actualités

- ❖ **Nouvelle circulaire du médecin cantonal; 2 juin 2022**
    - Appel systématique de la police
    - Victime dirigée vers une prise en charge médicale
  - ❖ **Fribourg**
    - Défraiement du dépistage
    - Pas de procédure pénale en cas de présence d'une autre substance illicite
- But : recensement de cas avérés et élaboration de statistiques



## Take home messages

- Bonne coordination et prise en charge.
- Pas de lien prouvé entre piqûre et administration de substance.
- Marge d'amélioration : établir un protocole officiel. Encourager la prise en charge médicale.
- Le GHB n'est pas la drogue la plus utilisée dans les soumissions chimiques.
- La médiatisation instaure une peur du GHB.
- **La problématique est réelle en Suisse romande, mais est une réalité marginale entourée de mythes.**

## Introduction :

- Problématique actuelle et très médiatisée
- Peur, indignations, fausses allégations
- Manque de statistiques
- Différents acteurs impliqués dans une intoxication
- Identifier les acteurs, les obstacles ainsi que les ressources existantes
- Une étude a été réalisée en 2021 par l'Unité de toxicologies et de médecine légale, à la suite d'une interpellation parlementaire au Grand Conseil Vaudois

## Rapport de synthèse 2021:

### Analyse systématique du GHB d'échantillons biologiques

- 815 dépistages d'individus à comportements inhabituels :
  - 4 échantillons comportant du GHB
- 47 cas d'agression sexuelle, suspicion de soumission chimique ou black-out : (Dépistage large)
  - 26 cas de présence d'une substance
    - 1 cas de GHB
  - 19 cas absence de substance

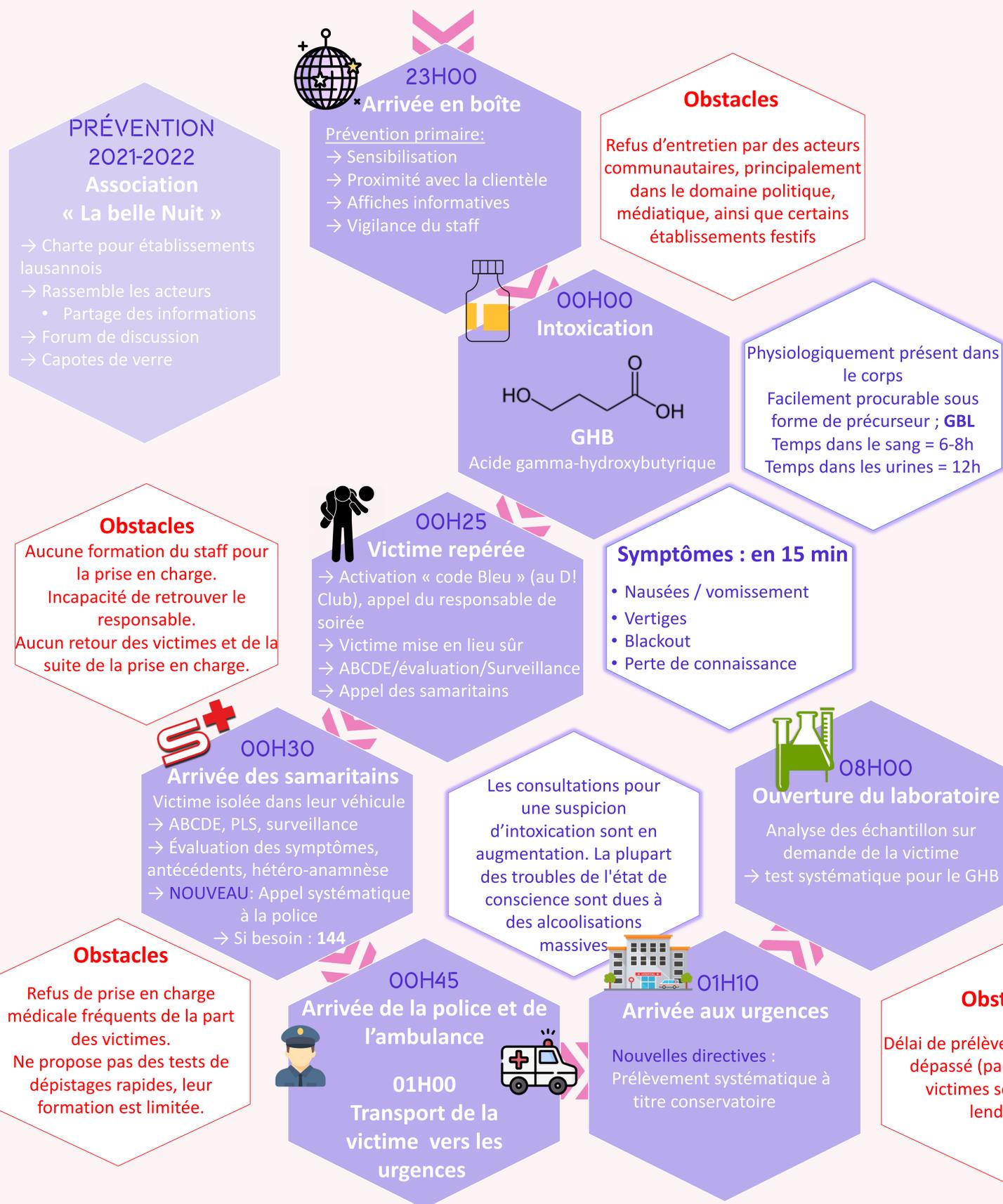
## But du travail :

1. Cartographier les acteurs de la prise en charge et la prévention des intoxications au GHB
2. Identifier les liens et la coordination entre ceux-ci
3. Mettre en évidence les obstacles et les ressources existantes

## Méthodologie :

### Méthode qualitative :

- Littérature scientifique et médiatique
- 10 entretiens semi-structurés avec différents acteurs communautaires en lien avec la problématique:
  - Police de Lausanne
  - Médecin et infirmier des Urgences du CHUV
  - Médecine Forensique
  - Unité de pharmacologie du CHUV
  - Unité de toxicologie du CHUV
  - Samaritains
  - D! Club
  - Punk bar
  - Association « La Belle Nuit »



## Références :

1. Scialom M. Le GHB circule bel et bien mais reste rare en Suisse romande [Internet]. rts.ch. 2022 [cited 22 June 2022]. Available from: <https://www.rts.ch/info/regions/12925037-le-ghb-circule-bel-et-bien-mais-reste-rare-en-suisse-romande.html> / 2. Boubaker.K. Circulaire consignes et attitudes actuelle à adopter en cas de suspicion d'exposition à une substance illicite ou à des piqûres avec aiguille lors d'une garde médico-sanitaire sur une manifestation. 02.06.2022 / 3. Suspicion de piqûre dans des lieux festifs : pas d'injection de substance avérée [Communiqué de presse] 27.06.2022 / 4. Festival La Belle Nuit - Rencontres lausannoises des cultures nocturnes [Internet]. La-belle-nuit.ch. 2022 [cited 5 July 2022]. Available from: <https://www.la-belle-nuit.ch/charte/> / 5. Antonoff L. Drogue du violleur – Lausanne subventionnée 4000 «capotes à verre» anti-GHB [Internet]. 24 heures. 2022 [cited 5 June 2022]. Available from: <https://www.24heures.ch/lausannesubventionnee-4000-capotes-a-verre-anti-ghb-399101566411/> / 6. Ausburger M, Thomas A, Carron P. Analyse systématique du GHB dans les échantillons biologiques [Internet]. Curml.ch. 2021 [cited 12 June 2022]. Available from: [https://www.curml.ch/sites/default/files/fichiers/documents/UTCF/GHB\\_rapport\\_2021\\_\(Vfinale\\_public\).pdf](https://www.curml.ch/sites/default/files/fichiers/documents/UTCF/GHB_rapport_2021_(Vfinale_public).pdf) / 7. <https://www.tdg.ch/fr/bourgeois-coordonne-son-action-en-cas-d-intoxication-au-ghb-934510155787>

**Remerciement :** Nous tenions à remercier notre tuteur Monsieur Mathieu Bernard ainsi que tous nos intervenants.

**Contacts :** maxime.jaccard@unil.ch, lauranne.marendat@unil.ch, liane.muller@unil.ch, valentine.costis@unil.ch, ines.holzmann@unil.ch